



### Rejet des eaux usées

<b>Rejet des eaux usées sanitaires produites dans l'étable :</b>	pas de source d'eaux usées sanitaires réservoir de purin/lisier autre (à préciser) :	
<b>Rejet des eaux usées produites dans la chambre à lait et/ou dans la salle de traite :</b>	réservoir de purin/lisier autre (à préciser) :	
<b>Rejet des eaux usées produites dans les halls/hangars :</b>  (La mise en place de siphons n'est pas autorisée dans les halls/hangars)	pas de source d'eaux usées source des eaux usées (à préciser) :	
<b>Rejet des eaux usées sanitaires produites dans la/les maison(s) :</b>	canalisation communale des eaux usées/mixtes	
	station d'épuration individuelle	équivalents habitants (EH) (à indiquer) :
<b>Rejet du jus d'ensilage provenant des silos pendant la phase de production de jus d'ensilage :</b>	réservoir de purin/lisier autre (à préciser) :	

### Rejet des eaux pluviales

<b>Rejet des eaux pluviales provenant de toitures et/ou drainages :</b>	infiltration	
	cours d'eau	nom :
	canalisation des eaux pluviales	
	canalisation des eaux mixtes (provisoire)	
<b>Rejet des eaux pluviales provenant des aires de circulation :</b>	identique au rejet des eaux de toiture/drainage autre (à préciser) :	
<b>Rejet des eaux pluviales provenant des silos en dehors de la phase de production de jus d'ensilage :</b>	identique au rejet des eaux de toiture/drainage autre (à préciser) :	

**Remarque :** Les eaux pluviales en provenance des aires de circulation et des silos (en dehors de la phase de production de jus d'ensilage) peuvent être évacuées de la même manière que les eaux pluviales provenant des toitures et des drainages sous condition qu'elles passent par un fossé ouvert végétalisé ou un champ de roseaux avant leur évacuation.



<b>Pièces à joindre</b>	
<b>Calcul(s) hydraulique(s) du dimensionnement du/des bassin(s) / fossé(s) de rétention ouvert(s) et fermé(s) (selon ATV-DVWK-A 117)</b>	
<b>Calcul(s) des ouvrages d'infiltration (selon « Arbeitsblatt DWA-A138 » ou norme équivalente)</b>	
<b>Calcul(s) hydraulique(s) du/des régulateur(s) de débit</b>	
<b>Plans de construction</b>	
<b>Plan des réseaux de canalisation</b> (le cas échéant) (canalisation des eaux pluviales jusqu'au prochain cours d'eau et canalisation des eaux usées)	
<b>Coupes du/des bassin(s)/fossé(s) de rétention ouvert(s) et fermé(s) avec indication de la vanne de sécurité et/ou coupes du/des bassin(s) / fossé(s) d'infiltration</b>	
<b>Indication de la faisabilité technique en cas d'infiltration</b> (des détails concernant l'infiltration peuvent être demandés par email à l'adresse <a href="mailto:potable@eau.etat.lu">potable@eau.etat.lu</a> )	
<b>Plan-détail du/des régulateur(s) de débit</b>	
<b>Plan indiquant la faisabilité d'un (futur) axe d'eaux pluviales vers un cours d'eau</b> (en cas de raccordement provisoire à une canalisation d'eaux mixtes)	
<b>Calcul de la capacité de stockage du purin/lisier</b>	
<b>Plan du réservoir de purin/lisier avec indication de l'aire de vidange</b>	
<b>Plan ou plan type du système de contrôle d'étanchéité</b>	
<b>Fiche technique de la station d'épuration individuelle avec indication des EH et des valeurs de rejet</b>	

<b>Signature du demandeur</b>	
<b>Signature</b>	
<b>Lieu</b>	
<b>Date</b>	

Le formulaire F-AUT-GEN, accompagné du formulaire F-AUT-AGR ainsi que les documents et plans (2 exemplaires plus 1 exemplaire supplémentaire par commune territorialement compétente), est à envoyer à l'adresse suivante :

**Administration de la gestion de l'eau**  
**Service autorisations**  
**1, avenue du Rock'n'Roll**  
**L-4361 Esch-sur-Alzette**

Le service autorisations de l'Administration de la gestion de l'eau est à votre disposition pour toute information complémentaire à l'adresse email [autorisations@eau.etat.lu](mailto:autorisations@eau.etat.lu) ou par téléphone au numéro **24556-920**.

1, avenue du Rock'n'Roll  
L-4361 Esch-sur-Alzette

Tél. : (352) 24556-920  
Fax : (352) 24556-7920

TVA : LU18 87 76 07  
[www.waasser.lu](http://www.waasser.lu)

e-mail :  
[autorisations@eau.etat.lu](mailto:autorisations@eau.etat.lu)